Version du 15.10.2008 - INF02 Numéro affaire SEMAT: CBOM17-330

CERTIFICAT DE MONTAGE D'UNE CARROSSERIE

(annexe VIII "cas général" à l'arrêté ministeriel du 19 juillet 195

destiné à être joint au dossier de réception à titre isolé du vé

Je soussigné
demeurant à :
déclare avoir monté sur le véhicule désigné ci-après et appartenant à : (nom et adresse) :

La carrosserie suivante **Benne à Ordures Ménagères**

Le véhicule doit être présenté à une réception à titre isolé à la DREAL avant immatriculation compte tenu de ce que :

(1) le châssis a subi les transformations suivantes par rapport au type décrit dans la notice du constructeur.
Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

(1) les poids en charge sur les essieux (ou le pivot) ne respectent pas les charges au sol minimales-maximales (1) prévues par le constructeur.
Le nouveau poids total autorisée en charge sera déterminé par la DREAL.

(1) la largeur du véhicule excède celle fixée par le constructeur. Ci-joint l'accord écrit du service technique du constructeur.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE

Marque :	**RENAULT**	
Type :	**PRC3C**	
N° d'identification :	**VF620M863JB002381**	
Nombre de places assises (y compris le conducteur) :	**3**	
Empattement : F =	**3,70**	m
F' (5) =	**4,23**	m
DIMENSIONS DU VEHICULE CARROSSE (hors tout) :		
Longueur L =	**9,60**	m
Largeur ℓ =	**2,55**	m
Surface L x ℓ =	**24,480**	m²
CARACTERISTIQUES DE LA CARROSSERIE :		
Longueur utile du chargement : T=	**4,710**	m
Porte à faux arrière du véhicule : X=	**3,95**	m
Longueur des ferrures et charnières :c=		m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) arrière :		
Y =	**0,902**	m
Porte à faux arrière utile Xu = T/2 - Y =	**1,45**	m
Distance du centre de gravité du chargement à l'axe de la force, (ou de la résultante des forces), appliquée(s) au sol par l' (ou les) essieu(x) avant, ou à l'axe du pivot :		
F' - Y =	**3,331**	m

- Poids total autorisé en charge : PTAC =	**25550**	kg
- Poids à vide du véhicule carrossé =	**14520**	kg
PV = PC + M + Ca =		kg
PC : Poids du châssis cabine en ordre de marche comprenant : réservoirs pleins, outillage de bord, sans conducteur ni passager, sans porte-roues ni roue de secours, avec accumulateurs.		
M : Poids du ou des porte-roues de secours garnis.		
Ca : Poids de la carrosserie vide et de ses équipements.		
- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) avant du véhicule carrossé (4) (ou sous pivot remorque) :		
PV.AV =	**4040**	kg
- Poids à vide sous l' (ou les) essieu(x) arrière du véhicule carrossé (4)		
PV.AR =	**10480**	kg
- Poids du conducteur et de ses passagers :		
p = 75 kg x (conducteur + passagers) =	**225**	kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) avant (3) :		
(cas de cabine avancée)(1) p.AV = p =	**225**	kg
(cas de cabine normale)(1)p.AV = 2p/3 =		kg
- Poids du conducteur et des passagers sur l' (ou les) essieu(x) arrière (3) :		
(cas de cabine avancée)(1) p.AR =	**0**	kg
(cas de cabine normale)(1)p.AR = p/3 =	**0**	kg
- Chargement : Ch = PTAC - PV - p =	**10805**	kg

(1) Barrer la mention inutile
(2) Voir la notice descriptive
(3) Dans le cas de cabine "hors série" p.AV et p.AR seront calculés en fonction de la position du conducteur et des passagers par rapport à l'essieu considéré
(4) Joindre les tickets de pesée correspondants.
(5) F'= distance de l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieux(x) avant, ou de l'axe du pivot d'attelage, à l'axe de la force (ou de la résultante des forces) appliquée(s) au sol par l'(ou les) essieu(x) arrière.